



## Déclaration d'accident de sport

Par **briceboq13**, le **25/03/2015** à **15:19**

Bonjour, j'aurais aimé savoir mes droits par rapport au directeur de la salle de sport dans laquelle je m'entraîne.

Lors d'une compétition de danse sportive, alors que je devrais effectuer le porter de la stagiaire j'ai eu une rupture du tendon du biceps gauche. J'ai été opéré le lendemain matin. Je suis retourner à la salle de sport pour la déclaration d'accident mais le directeur ma dit que n'ayant pas utilisé son matériel il n'était pas responsable, mon patron me demande la déclaration d'accident mais je ne puis l'obtenir.

Que puis-je faire pour obtenir mes droits.

Merci de votre réponse.

Sincère salutations.